



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime

Cabinet de l'IA-DASEN

Rouen, le 16/03/2023

Dominique FIS

Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Education nationale
de la Seine-Maritime

Affaire suivie par :

Carole FOURNIER

Cheffe de Cabinet

Tél. 0232089750

Mél. dsden76-cabinet@ac-normandie.fr

DSDEN 76

5, Place des Faïenciers

76037 ROUEN Cedex

à

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de la Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 HARFLEUR

Monsieur le député,

dans une lettre en date du 2 février, vous avez souhaité attirer mon attention sur la situation du collège Pablo Picasso d'Harfleur, dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023.

Tout d'abord, je vous informe que selon les prévisions d'effectifs actuelles, le collège d'Harfleur devrait connaître une baisse de ses effectifs de 21 élèves à la rentrée 2023. Les 498 élèves attendus seront accueillis dans 19 classes, au lieu des 21 classes que compte actuellement le collège, conduisant au retrait de 58 heures.

Le taux d'encadrement global du collège se portera ainsi à 26,2 élèves par classe, donc bien en-dessous de la moyenne départementale pour les collèges hors éducation prioritaire, afin de prendre en compte les caractéristiques du public accueilli, comme vous l'évoquez dans votre lettre.

Par ailleurs, je tiens à vous assurer que les moyennes d'élèves par classe sont bien inférieures aux seuils académiques retenus pour chaque niveau hors éducation prioritaire (28 en 6^{ème} et 30 pour les autres niveaux) et permettent ainsi de garantir des conditions d'enseignement favorables.

La marge complémentaire du collège baisse également légèrement, en raison de la diminution de l'enveloppe départementale complémentaire (qui représente 1 % de l'ensemble des moyens).

Toutefois, avec 58,5 heures de marge d'autonomie, soit 14 % de la dotation horaire globale (DHG) de l'établissement, je peux vous assurer que le collège dispose des moyens nécessaires à la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la réussite des élèves.

Soyez assuré que la situation du collège sera suivie de près lors des ajustements de juin, en fonction de l'évolution des effectifs, avec une vigilance particulière pour le niveau 5^{ème}.

Je reste à votre écoute et je vous prie de croire, monsieur le député, en l'expression de ma considération distinguée.

Dominique FIS